

Jean-Baptiste André Godin à Jules Bozérian, 26 septembre 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 1 p. (306r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Bozérian, 26 septembre 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47908>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 septembre 1874](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Bozérian, Jules \(1825-1893\)](#)
Lieu de destination 6, rue de Tournon, Paris

Description

Résumé Godin informe Bozérian qu'il n'a pas reçu la lettre annoncée de Cresson. Il lui remet 2 000 F. Il fait référence à la modification d'un arrêt du 19 septembre 1874.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familière : écoles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise 26 juill 74

Mon cher collègue,

J'ai vraiment attendu
jusqu'à ce jour la lettre
que, d'après votre propre
avis, M^e Breton devait
m'écrire.

Je vous remercie, sous ce
p'tit duc mille francs,
sauf à négocier.

Il faut me mettre en
mesure de faire tous ce
qui est nécessaire. J'ai
bien l'espérance que vous
feriez tous vos efforts
pour me maintenir le
succès, si cela est
possible
la négociation.

de l'arrêt a été faite le
19 de ce mois

Agitez, je vous prie,
mon cher collègue, mes
sentiments bien déroués.

B
Garin

M. Lépinay